

ANNONCES PAROISSIALES

➤ BAPTEME DES ENFANTS DE L'EVEIL A LA FOI ET DES ENFANTS CATECHISES

L'éveil à la foi accueille vos enfants âgés de 3 à 6 ans, qu'ils soient baptisés ou non, le 1^{er} dimanche de chaque mois, pendant le temps de la messe.

La catéchèse les accueille à partir de 7 ans.

Les enfants non baptisés pourront à votre demande, bénéficier d'une préparation spécifique afin de recevoir le sacrement du baptême.

Dès maintenant, vous pouvez laisser vos coordonnées et récupérer le formulaire de demande de baptême au secrétariat de la paroisse aux jours et heures d'ouverture.

Vous serez contactés avant la rentrée afin de finaliser la démarche.

Merci de partager l'information dans votre entourage.

➤ ACCUEIL DU BUREAU PAROISSIAL EN JUILLET ET AOÛT

Durant les mois de juillet et août 2026, le bureau paroissial vous accueillera les mardis, mercredis, et vendredis de 8h00 à 11h 00.

➤ RANDOTOUR

Mardi 14 juillet 2026, Lancement du Randotour à Rivière Salée.

Circuit : Habitation Trénelle reliant Petit-Bourg à Grand-Bourg, visite de l'église de Petit-Bourg, de Grand-Bourg et de Desmarinières. C'est une randonnée de niveau 1 ouverte à tous.

Rendez-vous à 6h30 sur le parking du stade de Trénelle à Rivière Salée.

oooooooo

➤ DEJEUNER EN LOUANGE

La conférence Saint Vincent de Paul de Sainte-Anne en partenariat avec le groupe Pénitel vous invite à un Déjeuner en Louange au marché du Saint-Esprit le dimanche 19 juillet de 12h 00 à 18h 00.

Voir le tableau d'affichage pour plus d'informations.

➤ FORMATION DIOCESAINE

L'Institut Gaston Jean-Michel, en partenariat avec THEO EN LIGNE de l'Université Catholique de Lyon, vous offre la possibilité de suivre un parcours de formation innovant : études en théologie, études pluridisciplinaires pour mieux appréhender le monde créole, et pratiques adéquates dans le champ pastoral. Pour plus d'informations, voir le tableau d'affichage.

➤ CENTRE DE PREPARATION AU MARIAGE DE LA MARTINIQUE (CPM)

Le centre de préparation au mariage informe les couples de la fermeture des 3 permanences : Bellevue, Rivière-Pilote et Sainte-Marie durant les mois de Juillet et Août.

➤ DONS POUR LE DENIER DE L'EGLISE ET LES VOCATIONS

L'Eglise a besoin de vous ! Elle ne vit que de dons.

Celles et ceux qui n'ont pas encore fait leur offrande pensez à ramener votre enveloppe que vous déposerez dans le panier de quête. Pour ceux et celles qui ont peut-être égaré leur enveloppe, utilisez une enveloppe sur laquelle vous écrirez « Denier » ou « Vocations », puis déposez-la dans le panier de quête. Il est possible également de faire votre offrande en ligne sur : **don.eglisemartinique.fr**.

Merci d'aider l'Eglise à poursuivre la Mission.

➤ PERMANENCE DU CURE

Père Gaby reçoit mardi sur rendez-vous et vendredi de 8h00 à 11h00 sans rendez-vous durant le mois de juillet.